



Ayant eu un incendie de boulangerie, l'assurance refuse de payer

Par **panatinaikos**, le **02/08/2008** à **21:28**

j'ai eu un incendie dans ma boulangerie avec de gros dégâts, mon assurance refuse de m'indemniser et m'a envoyé un expert qui trouve que mon sinistre est suspicieux? que dois je faire pour être indemnisé?

Par **jeetendra**, le **03/08/2008** à **10:40**

bonjour, il ne reste plus que la voie judiciaire avec la désignation d'un expert indépendant à même de vous départager, les dégâts sont-ils importants financièrement, avez-vous une assurance de protection juridique, avez-vous reçu une réponse écrite négative de votre assurance, cordialement